

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 19 février 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU,
Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine
KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Martine DAVID, Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Henri-Jean ANDRE, Conseillers
Communaux.

Objet n°28 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative au projet de lutte contre les inondations Rond-point de la Bosse, Avenue de la Wallonie et Avenue du Stade

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative au projet de lutte contre les inondations Rond-point de la Bosse, Avenue de la Wallonie et Avenue du Stade.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général, Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS, Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Projet de lutte contre les inondations Rond-point de la Bosse - Avenue de la Wallonie, Avenue du Stade

Faisant suite aux études d'IGRETEC concernant les inondations récurrentes touchant le quartier du Rond-point de la Bosse de l'Avenue de la Wallonie jusqu'à l'Avenue du Stade et rue de la Bienfaisance, bien que le groupe Ensemble jugeait les gabarits proposés sous-estimés, le conseil communal du 22 mai 2023, à l'unanimité, décidait de mandater le Comité d'acquisition d'immeubles de Mons pour mener à bien les négociations et la passation des actes des terrains à acquérir.

- Afin de rassurer les riverains du quartier, est-il possible d'avoir un état d'avancement du projet de zone d'immersion temporaire dit « Rond-point de la Bosse » ?

Merci.

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question.

Merci Yves pour cette question qui tombe à point juste après la dernière période des fortes pluies.

Pour rappel le projet de la ZIT du rond-point de la bosse comprend la réalisation de 4 bassins de rétention (5300 m3) à l'arrière du quartier reprenant les eaux de ruissellement du bassin versant de la chaussée de Bruxelles, et ce, afin de contrôler les débits venant gonfler le « sans fond » à l'arrière des maisons de l'avenue du stade et bienfaisance.

Suite aux négociations menées par le Comité d'Acquisition à propos des divers terrains nécessaires pour l'emprise de la Zone d'immersion du Rond-Point de la Bosse, une partie des acquisitions a pu faire l'objet d'une validation lors du Conseil Communal du 18 décembre 2023.

Le solde des terrains ayant nécessité des démarches supplémentaires (procuration pour une propriétaire vivant à l'étranger et passage au Conseil d'administration d'un des propriétaires en SRL), a été reporté sur le budget 2024. Dès lors, l'acquisition des 4 terrains restants se fera lors du prochain Conseil communal.

Un tel engagement ne pouvait se faire avant le retour de la Tutelle concernant le budget. Les travaux pourront s'effectuer dans la foulée puisque les démarches utiles à l'attribution du marché ont pu être effectuées en parallèle.

Monsieur le Conseiller Yves Guevar réplique

Il y avait aussi un terrain de Haute Senne Logement.

L'Echevin André-Paul COPPENS répond

Oui, mais je voulais pas les citer, mais c'est bien celui-là.